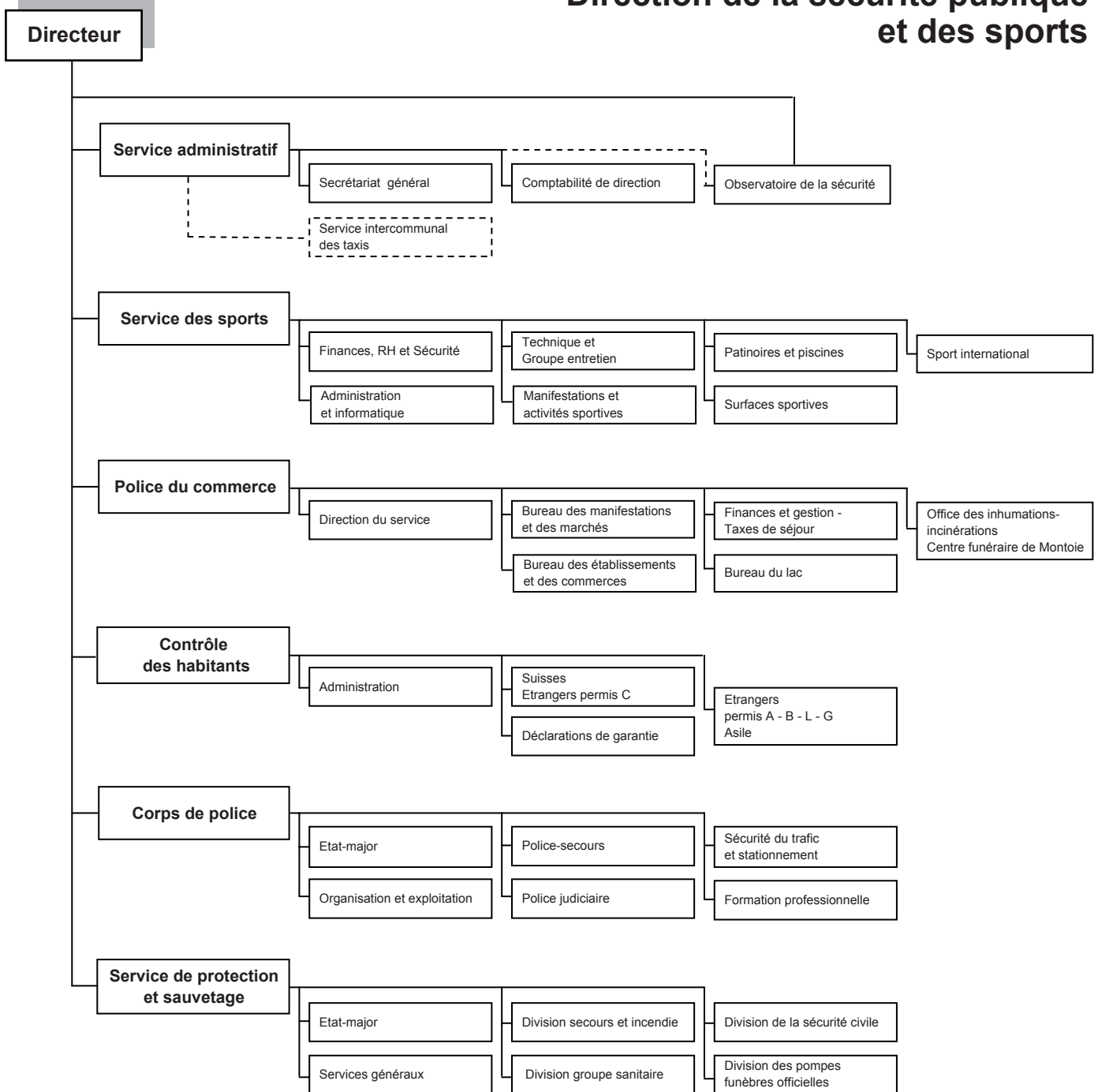


Direction de la sécurité publique et des sports



Direction de la sécurité publique et des sports

Entre le 1^{er} et le 5 août, quelque 350 fonctionnaires ont quitté l'immeuble administratif de Beau-Séjour pour rejoindre les nouveaux locaux de celui de Flon-Ville. Outre les services concernés de la direction des travaux, trois services de la direction de la sécurité publique et des sports (administratif, police du commerce et contrôle des habitants) ont été touchés par cette opération et ont œuvré, avec succès, pour que les prestations délivrées à leur clientèle puissent, dans leur grande majorité, être fournies dès l'ouverture des locaux au public, à savoir le lundi 6 août.

Dans la perspective de la tenue de l'Eurofoot 2008, de nombreuses séances de coordination, relatives, tant à l'organisation et à la sécurité, qu'à la gestion de manifestations annexes, ont généré un engagement important pour les services concernés.

Enfin, en vue de l'entrée en fonction du M2, le corps de police et le service de protection et sauvetage ont participé très activement, avec l'office fédéral des transports et le comité de direction du M2, à l'élaboration et à la finalisation du concept de sécurité en matière d'interventions.

SERVICE ADMINISTRATIF

Organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la direction de la sécurité publique et des sports.

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007: 13,15 EPT (15 personnes)

31.12.2007: 13,55 EPT (16 personnes)
(sans augmentation d'effectif, le plan des postes comprenant un disponible de 0,4 EPT, résultant de réductions volontaires du temps de travail de deux collaboratrices du service)

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

PRINCIPALES TÂCHES

- acheminement du courrier (par son huissier)
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés)
- contrôle du suivi

- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité publique et des sports
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- suppléance du secrétaire municipal, en alternance avec le remplaçant de ce dernier, à l'occasion des séances de Municipalité auxquelles l'intéressé ne peut pas prendre part
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

PRINCIPALES TÂCHES

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (environ 940 employés fixes et 400 auxiliaires)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

TAXIS

PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec dix autres collectivités locales des environs.

FAITS MARQUANTS

Le 16 février, la Cour constitutionnelle a rejeté la requête de la Coopérative Taxiphone contre le Règlement sur le central d'appel des taxis A de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-dessous: l'Association). Le 16 mars, Taxiphone a adressé deux recours au Tribunal fédéral, qui les a rejetés le 9 octobre. Par conséquent, le bien-fondé du Règlement sur le central d'appel des taxis A est admis. Son entrée en vigueur a été fixée par le Comité de direction de l'Association au 1^{er} janvier 2008. Par ailleurs, les communes membres de l'Association ont reçu, en novembre, un exemplaire de l'étude, menée par un consortium de professeurs de l'EPFL, visant à déterminer les besoins en taxis de place pour l'ensemble de l'arrondissement formé par lesdites communes.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2006	2007	2006	2007
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 5 autorisations A (2006: 13) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2006	2007	2006	2007
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	56	54	59	61
CDS	3	4	3	4
Allô Taxis !	3	3	3	2
ABC Taxis Lausanne	6	5	10	7
Autres	27	39	40	52
Total	95	105	115	126

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2006	2007	2006	2007
Entreprises	7	7	20	20
Exploitants indépendants	7	7	7	7
Total	14	14	27	27

Conducteurs

Au nombre de 534* (2006: 523), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes	
	2006	2007	2006	2007
Conducteurs «réguliers»	442	455	37	35
Conducteurs «auxiliaires»	37	37	7	7
Total	479	492	44	42

* dont 279 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 48 demandes enregistrées (2006: 50), 36 carnets de conducteur, comme en 2006, ont été délivrés, un certain nombre de candidats ayant échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1 572 652 courses contre 1 509 494 en 2006.

STATIONS

Sans changement par rapport à 2006, soit 43 stations qui offrent un total de 215 places.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

PRINCIPALES TÂCHES

- collecter des informations, pour cerner les problèmes de sécurité
- cibler et mettre en œuvre les mesures à prendre
- coordonner le travail, en collaboration avec les services concernés
- organiser annuellement le Forum de l'observatoire de la sécurité
- mettre en place divers moyens d'information et de prévention

FAITS MARQUANTS

L'adoption par le Conseil communal, le 30 mai 2006, des conclusions du rapport-préavis N° 2005/87 du 15 décembre 2005 « Sécurité et sentiment d'insécurité à Lausanne et réponse à la motion Marc Dunant: Lausanne, ville centre... aussi la nuit! » a permis à plusieurs services de mettre en œuvre, avec le soutien de l'observatoire de la sécurité, diverses mesures. Parmi celles-ci, une action de prévention des nuisances sonores nocturnes a été conduite, sous forme de pose, à la sortie des établissements publics « à la mode », de plus de soixante panneaux rappelant aux noctambules que le centre-ville est habité par 12 000 Lausannois-es, dont la qualité de vie est altérée par le bruit excessif. Un projet de clip de prévention de la violence juvénile a été finalisé et s'est traduit par une large diffusion de la chanson « Il suffit d'une seconde » de Person. D'autres actions, déjà lancées en 2006, se sont poursuivies, comme « Immeubles en fête », l'intégration des 7 à 11 ans dans leur environnement au sein de l'APEMS de Malley et l'amélioration de l'éclairage public par la pose de luminaires plus efficaces et économiques.

En outre, une dizaine de rencontres avec les milieux défendant les migrants, les personnes d'origine étrangère, durablement installées en Suisse ou à statut précaire, et les sans-papiers ont eu lieu, en collaboration avec la Police municipale. Deux soirées d'échanges, relatives aux missions et aux objectifs de la police, ont notamment été organisées avec le Forum des étrangères et étrangers de Lausanne (FEEL) dans les locaux de ce dernier.

Par ailleurs, l'observatoire a continué à travailler, principalement en collaboration avec la Police communale du commerce et la Police municipale, avec les représentants de quartier qui le souhaitent. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Société de développement de l'Ouest, divers pétitionnaires de Tivoli, du Parc-de-la-Rouvraie, d'Isabelle-de-Montolieu, de la Cité et de Boissonnet, afin de chercher ensemble des solutions aux problèmes rencontrés. Les plaintes exprimées concernent principalement le tapage nocturne et, dans une moindre mesure, des incivilités et des dommages aux biens privés et aux infrastructures.

En ce qui concerne la recherche de données quantitatives, deux études, menées en collaboration avec le Prof. André Kuhn, de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, ont permis de mesurer, pour la première, l'effet de l'intensification de la convivialité, à travers la participation à « Immeubles en fête », et, pour la seconde, les conséquences de l'accroissement de l'éclairage public sur le sentiment d'insécurité ressenti par les sondés. Il apparaît ainsi qu'en fait, ces mesures, plébiscitées lors du sondage sur le sentiment d'insécurité de 2003, ne rassurent que modestement les personnes interrogées.

Finalement, le traditionnel Forum de l'observatoire, consacré au sujet de l'intégration par le sport, a été organisé en coopération avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), le service des sports et plusieurs professionnels de l'encadrement sportif des juniors.

SERVICE DES SPORTS

PRINCIPALES TÂCHES

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- mise à disposition de la population, entretien, amélioration et développement d'installations sportives
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe, comme moyen de santé publique
- encourager, soutenir, réaliser et développer l'organisation de manifestations d'importance régionale, nationale et internationale, valoriser la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial

ORGANISATION

Suite aux choix opérés en 2005, l'organisation du service a été légèrement modifiée cette année, l'informatique étant désormais directement rattachée au chef de service, les tâches liées à la sécurité étant, pour leur part, gérées par l'unité « technique ».

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007: 84.625 EPT (91 personnes)

31.12.2007: 85.425 EPT (93 personnes)

Relevons que le service des sports forme des apprentis depuis 2000 (employés de commerce) et qu'il a pris les dispositions nécessaires pour doubler leur effectif (2) dès la rentrée 2007.

FAITS MARQUANTS

L'année 2007 aura été marquée par l'acceptation, par le Conseil communal, le 6 novembre, des conclusions amendées du rapport-préavis N° 2007/19 présentant le projet « Métamorphose ». La réalisation de ce projet aura un impact sans précédent sur le sport lausannois, en répondant aux demandes des pratiquants par la création de nombreuses installations sportives importantes (stade de football, piscine couverte « olympique », centre multisports, etc.). Cette année aura également été marquée par l'organisation d'un nombre croissant de manifestations sportives. Relevons parmi elles la 26^e édition des « 20 km de Lausanne » qui, avec 15 802 inscrits et 13 754 classés, a battu de nouveaux records, les championnats du monde de Full contact (avec la victoire du Lausannois Alain Coppey), ainsi que la première édition de la « Christmas Midnight Run » qui a vu près de 1 800 personnes courir de nuit dans les rues de Lausanne la veille de Noël. Ce dynamisme et ce succès ne doivent pas cacher le fait que les organisateurs se reposent de plus en plus sur le service des sports pour assurer l'organisation pratique des manifestations. Le manque plus marqué de bénévoles pouvant en être l'une des causes, le service des sports espère y apporter une solution, par la mise en place en 2008 du programme « Volontaire Sportif Lausannois ».

Les mauvaises conditions atmosphériques de 2007 ont marqué la fréquentation des installations sportives, en particulier celle des piscines de plein air. Bellerive-Plage a ainsi connu un record à la baisse de sa fréquentation,

faisant de l'année sous revue la plus mauvaise depuis 1987.

Dans sa séance du 5 juin 2007, le Conseil communal a adopté le préavis N° 2007/13 qui prévoit la réalisation d'un terrain en gazon synthétique à Chavannes. Ce terrain sera le complément idéal des équipements existants et répondra aux besoins et aux attentes des utilisateurs de ce centre.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2002/23 « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre », le montant dépensé en 2007 s'élève à 121 539 francs. Dit montant concerne du matériel promotionnel, l'organisation de la Gymnaestrada en 2011, l'édition d'une newsletter promouvant Lausanne à travers le monde en tant que capitale olympique, participation à des séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations internationales dont le siège se trouve à Lausanne, le développement du programme « Volontaire Sportif Lausannois », ainsi qu'un stand aux Championnats d'Europe de gymnastique d'Amsterdam (promotion des CE 2008 à Lausanne) et au congrès SportAccord 2007 à Beijing.

POLICE DU COMMERCE

PRINCIPALES TÂCHES

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

31.12.2006: 39,00 EPT (43 personnes)

31.12.2007: 39,60 EPT (44 personnes effectivement présentes).

Au 31.12.2007, le plan des postes est de 40,6 EPT (45 personnes).

FAITS MARQUANTS

Le principal fait marquant de l'année a été l'aboutissement, par l'acceptation, lors de la séance du Conseil communal du 20 novembre 2007, des conclusions du rapport-préavis N° 2007/44, d'un projet permettant d'apporter des améliorations à trois éléments essentiels de l'activité portuaire, à savoir la capacité d'accueil, l'alimentation en eau et en électricité et les lieux d'aisance.

Par ailleurs, le nouveau tarif relatif à l'occupation du domaine public étant entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007, un important travail de contrôles sur le terrain a dû être effectué.

Quelques manifestations, en particulier celle liée au procès de Dogu Perincek au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, ainsi que l'organisation des concerts de la Loterie romande à la place de la Navigation et de la Migros au stade de la Pontaise pour accueillir les « Rolling Stones », ont requis une gestion particulièrement suivie.

Relevons que le service a dû, dans l'urgence, reprendre toute la question de la réglementation et de la perception de la taxe de séjour, de manière à permettre l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, du nouveau règlement intercommunal y relatif.

Enfin, le service s'est vu contraint de reprendre, avec le service d'organisation et d'informatique (SOI), l'application concernant la gestion des amarrages, de manière à répondre aux impératifs liés à la renonciation aux licences permettant l'usage de l'ancienne application.

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES ET PATENTES

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre 2007, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins, se présentent comme suit :

	2006	2007
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	73	85
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	4	6
« Shops » de station-service	2	3
Magasins de tabac et journaux	1	5
Magasins de glaces	—	—
Kiosques	11	12
Magasins/établissements	1	1
Total	92	112

Patentes et autorisations

	2006	2007
Marchands de détail	1	1
Tabacs	678	664
Jeux et appareils automatiques	860	1 036
Commerces d'occasions	166	170
Ventes aux enchères	9	8

Etablissements

	2006	2007
Demandes de préavis pour licence	283	256
Licences délivrées	429	489
Changements d'enseigne	52	46
Manifestations	443	478
Autorisations de diffusion de musique	135	148
Avertissements	44	78
Dossiers de mise en conformité des locaux	75	59

Durant cette année, 14 établissements ont été déclarés en faillite, soit 1 hôtel avec restauration, 1 discothèque, 1 débit de boissons alcooliques à l'emporter, 2 cafés-bars et 9

cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie (police cantonale du commerce), 7 établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café. Ouverture de 05h.00 à minuit, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h.00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h.00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h.00 à 04h.00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 15h.00 et 17h.00 ou prolongée entre 04h.00 et 05h.00, moyennant le paiement d'une taxe.

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre :

Capacité des établissements de jour ¹	59 161 60 523
Capacité des établissements de nuit ²	7 802 8 401
Totaux	66 963 68 924

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Le processus de mise à jour des licences et des autorisations spéciales au sens de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), entrée en vigueur en 2003, étant maintenant achevé, la classification des établissements a été adaptée.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2006	Evénements				Etablissements exploités au 31 décembre 2007	Ecart
			Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures		
A	Hôtel avec restauration	24	—	1	—	1	23	- 1
	Hôtel sans restauration	10	—	—	1	—	11	1
B	Café-restaurant	372	9	4	6	9	378	6
D	Café-bar	35	5	—	2	1	37	2
E	Buvette	42	1	1	1	3	41	- 1
F	Discothèque avec restauration	4	—	—	—	—	4	—
	Discothèque sans restauration	22	—	1	—	1	21	- 1
G	Night-club avec restauration	5	—	—	—	—	5	—
	Night-club sans restauration	7	—	1	1	—	9	2
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	—	—	—	—	3	—
	Salon de jeux sans boissons	1	1	—	—	—	2	1
	Salon de jeux avec restauration	2	—	—	—	—	2	—
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	—	—	—	—	1	—
J	Tea-room	71	2	1	2	1	72	1
K	Bar à café	20	—	—	—	—	19	- 1
L	Autorisation spéciale de jour – bateaux	14	—	—	—	—	14	—
	Autorisation spéciale de jour – sans boissons	—	—	—	—	—	—	—
	Autorisation spéciale de jour – avec boissons alcooliques	6	—	—	3	—	8	2
	Autorisation spéciale de jour – sauna	2	—	—	—	—	2	—
	Autorisation spéciale de nuit – sauna	1	—	—	—	—	1	—
	Autorisation spéciale de jour – LPROS	1	1	—	—	—	2	1
	Autorisation spéciale de nuit – LPROS	—	—	—	—	—	—	—
M	Traiteur	7	—	—	—	—	7	—
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	169	22	—	—	16	175	6
	Totaux	819	41	9	16	32	837	18

MANIFESTATIONS

Catégories	Nbre de manif.	2006		2007		Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
		Nbre de jours	% du nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.				
Sports	152	235	5,5	5,0	161	220	5,2	4,8	
Soirées/fêtes/repas de soutien	371	396	13,5	8,3	482	506	15,6	11,1	
Manifestations sur le domaine public et assimilé	521	1 334	19,0	28,1	504	1 060	16,3	23,4	
Bienfaisance/utilité publique	431	552	15,7	11,6	535	571	17,3	12,6	
Spectacles/concerts	396	630	14,4	13,3	382	606	12,3	13,4	
Conférences	150	203	5,5	4,3	160	199	5,2	4,4	
Expositions	76	513	2,8	10,8	96	386	3,1	8,5	
Stands d'information/récoltes de signatures	427	441	15,5	9,3	536	564	17,3	12,4	
Centres de loisirs	143	305	5,2	6,4	152	282	4,9	6,2	
Manifestations diverses	79	140	2,9	2,9	88	145	2,8	3,2	
Total	2 746	4 749	100 %	100 %	3 096	4 539	100 %	100 %	

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2006	2007	2006	2007
Tombolas	72	54	106 093	99 055
Loteries	13	13	—	—
Roues	6	10	12 500	10 225

Lotos

	2 ^e semestre 2005	2 ^e semestre 2006
	1 ^{er} semestre 2006	1 ^{er} semestre 2007
Loto «fribourgeois» organisé	1	3
Cartons vendus	1 896	3 864
Valeur totale des cartons vendus	19 118.—	25 445.—
Taxe communale	1 147.10	1 526.70
Lotos «traditionnels» organisés	16	13
Cartons vendus	154 799	138 391
Valeur totale des cartons vendus	400 050.—	359 180.—
Taxe communale	24 003.—	21 550.80

La valeur des lots représente au minimum le 50 % du montant des cartons vendus.

	2005-2006	2006-2007
Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)		
Cartons à Fr. 1.–	32 893	30 693
Cartons à Fr. 2.–	52 171	44 187
Cartons à Fr. 3.–	42 930	38 721
Cartons à Fr. 5.–	26 805	24 790
Total	154 799	138 391

Cinémas

Nombre de spectateurs	1 016 243	855 172
Nombre de salles de cinéma	22	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4 874 places au 31 décembre 2007 (idem en 2006). La mention «0 an» pour les films autorisés à tous les publics a été introduite, conformément à la nouvelle Loi sur le cinéma, les vidéogrammes et les logiciels de loisirs (LCin) du 27 juin 2006, entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2006.

Films projetés	2006	2007
a) en première vision	537	478
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	60	53
c) en reprise	339	387
Total	936	918

Répartition selon les âges légaux	2006	2007
0 an	—	15
7 ans	149	85
10 ans	162	83
12 ans	265	225
14 ans	109	148
16 ans	91	187
18 ans	160	175
Total	936	918

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

Cinémas	1 881 514.70	1 679 472.20
Dancings	1 299 305.70	1 215 279.85
Cafés-restaurants	22 848.05	26 566.25
Spectacles	1 542 625.35	1 674 307.65
Sports	116 242.75	133 392.90
Divers	695 158.75	791 253.20
Total	5 557 695.30	5 520 272.05

Il est à noter une baisse de l'impôt sur les divertissements perçu auprès des spectateurs des cinémas et des dancings. Le montant de Fr. 126 000.—, perçu à l'occasion du concert des «Rolling Stones» compris dans la rubrique «spectacles», explique l'augmentation de cette dernière.

Impôt rétrocédé

	2006 Fr.	2007 Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	61 996.05	12 988.20
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	61 131.95	55 861.15
b) Sports	—	—
c) Divers	14 655.20	18 474.50
Total	75 787.15	74 335.65

TAXES DE SÉJOUR

Encaissement net	2006 Fr.	2007 Fr.
Taxe cantonale	772 028.05	808 446.—
Taxe communale	1 502 566.40	1 577 941.25
Total	2 274 594.45	2 386 387.25

Répartition en 2007	Taxe cantonale Fr.	Taxe communale Fr.
Hôtels – Pensions	530 024.80	931 129.80
Nuitées diverses	4 086.60	49 445.40
Pensionnats – Instituts	75 957.60	57 168.—
Etablissements médicaux	3 126.40	2 344.80
Places de campement (nuitées)	12 183.—	18 601.20
Places de campement (forfaits annuels)	6 682.50	7 696.—
Chambres	100 789.85	89 327.70
Appartements – Studios – Villas	75 595.25	422 228.35
Total	808 446.—	1 577 941.25

Les montants figurant sur les précédents rapports de gestion, s'agissant des taxes de séjour des catégories Hôtels – Nuitées diverses – Pensionnats/Instituts – Etablissements médicaux – Places de campement (nuitées), allaient de décembre à novembre. De manière à pouvoir indiquer, à l'avenir, les recettes concernant la seule année civile écoulée (de janvier à décembre), le mois de décembre 2007 des catégories précitées a été ajouté aux douze mois allant de décembre 2006 à décembre 2007, ce qui signifie que le décompte porte sur une période de treize mois. Globalement, cela représente une augmentation des recettes de Fr. 38 330.70 pour le canton et de Fr. 67 905.40 pour la commune.

DOMAINE PUBLIC

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2006	2007
Terrasses d'établissements publics	162	173
Etalages	194	205

107 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 67 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées durant l'année.

Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2006	2007
Maraîchers	112	112
Charcutiers	12	12
Epiciers	3	3
Fromagers	11	11
Boulangers	7	6
Poissonniers	1	1
Etalagistes	123	109
Artisans	39	40
Information (politique, religieuse, etc.)	—	—

Ports

Au niveau de l'accueil, 3 257 personnes se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

1 387 navigateurs ont occupé les 48 bouées prévues pour les visiteurs.

Sur 1 678 places d'amarrage et à terre, 934 sont attribuées à des Lausannois et 545 à des personnes provenant de 192 communes de Suisse et de l'étranger. Par ailleurs, 199 places sont restées disponibles pour permettre la nouvelle attribution suite à l'augmentation de la capacité des ports en 2008.

Autorisations délivrées	2006	2007
Cabines / Vidy	28	12
Places à l'eau	100	37
Places à terre	29	35
Total	157	84

	2006	2007
Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	808	885
Places à terre	—	—

La commission consultative des ports ne s'est pas réunie en 2007.

Recettes globales	2006 Fr.	2007 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1 139 910.45	1 089 507.55
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	64 475.50	64 551.30
Engins de levage	17 050.25	22 703.90
Total	1 221 436.20	1 176 762.75

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en diminution (4 623 contre 4 796 en 2006).

Incinérations

Le nombre des incinérations est également en diminution (3 984 contre 4 145 en 2006). Les incinérations représentent 86,17 % de la totalité des décès enregistrés (2006 : 86,43 %).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 625 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs « Jardin du Souvenir ».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en diminution (1 045 contre 1 176 en 2006), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1 376 contre 1 426 en 2006).

La commission consultative des cimetières n'a tenu aucune séance en 2007.

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en légère diminution (608 contre 640 en 2006).

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	129	46	175
Incinérations	858	3 126	3 984
Transferts hors Lausanne	50	364	414
Corps légués aux instituts d'anatomie	9	40	49
Corps en attente	1	—	1
Total des décès enregistrés	1 047	3 576	4 623
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			805
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			242
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			681
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2 895
Total des décès enregistrés			4 623

CONTRÔLE DES HABITANTS

PRINCIPALES TÂCHES

- accueillir le public
- renseigner les clients
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007 : 32,4 EPT (36 personnes et une apprentie)

31.12.2007 : 33,4 EPT (37 personnes et un apprenti)

FAITS MARQUANTS

Le contrôle des habitants a reçu environ 135 000 client(e)s, 50 000 lettres et 34 000 téléphones, dont 4 464 sur le numéro commercial. En ce qui concerne l'évolution du nombre d'habitants, l'augmentation sensible de la population annoncée à fin 2006 (+ 733) a vu sa courbe progresser encore cette année. En effet, après un premier semestre très stable, le total de la population a progressivement augmenté pour atteindre 129 273 habitants au 31 décembre (+ 1 042). Ce total s'explique par la suppression, au 1^{er} juin 2007, des contingents de populations étrangères (fin de la période transitoire de mise en œuvre de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes).

La population suisse a légèrement augmenté, passant de 78 899 à 79 491 (+ 592), dans le même temps que la population étrangère progressait, pour sa part, de 450 personnes. Cette évolution s'explique notamment par les 1 160 naturalisations concernant la population lausannoise.

Quant aux requérants d'asile, le total des arrivées (176) est très légèrement supérieur à celui enregistré l'année dernière (141).

Enfin, une nouvelle légère baisse des recherches d'adresses, demandées par courrier et fournies par le C.H., est enregistrée (24 632 contre 25 156 en 2006).

Population de Lausanne

Au 31 décembre 2006	128 231	habitants dont en résidence secondaire	6 085
Au 31 décembre 2007	129 273	habitants dont en résidence secondaire	5 888
Différences	+ 1 042	habitants	- 197

Population suisse résidant à Lausanne

	2006	2007	Différence
Vaud	40 388	40 976	+ 588
Berne	7 623	7 677	+ 54
Fribourg	7 028	6 953	- 75
Valais	4 891	4 909	+ 18
Neuchâtel	3 290	3 267	- 23
Jura	2 052	2 075	+ 23
Genève	1 957	2 003	+ 46
Zurich	1 896	1 903	+ 7
Obwald	80	73	- 7

Population étrangère résidant à Lausanne (sans les requérants d'asile)

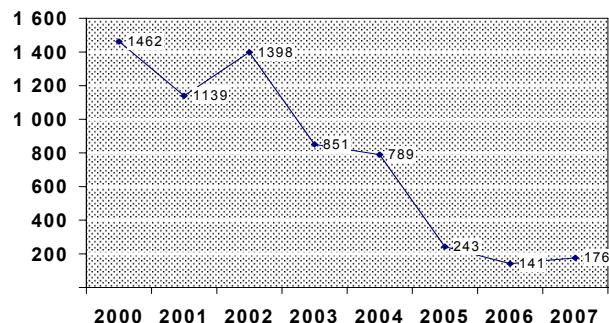
	au 31 décembre 2006	au 31 décembre 2007
Titulaires de permis B	15 410	16 315
Titulaires de permis C	27 916	27 660
Titulaires d'un permis frontalier (G) avec une résidence secondaire	3	2
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	1 516	2 201
Titulaires de permis L (courte durée)	2 541	1 946
Permis provisoires F	1 157	1 108
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)	(47)
Résidences secondaires I	3	3
Total	48 546	49 235

Au 31 décembre 2007, la population étrangère, sans les requérants d'asile, se chiffre à 49 235 personnes, soit 38,08 % (38,43 % en 2006) de la population lausannoise, la moyenne suisse se situant à environ 22 % et celle du canton à environ 29 %.

Requérants d'asile résidant à Lausanne (2007)

176 nouvelles demandes ont été déposées (+ 24,8 % par rapport à 2006). 500 dossiers (739 en 2006) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour.

Evolution du nombre des demandes depuis 1999



Mouvement de la population

Arrivées	6 464	9 943
Départs	7 365	8 000
Différence	- 901	1 943
Naturalisations	1 160	- 1 160
Résultat	259	783

On dénombre :

Parmi les arrivées 1 454 naissances (2006 : 1 569)

Parmi les départs 1 088 décès (2006 : 1 066)

Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 ^{er} octobre 2007*	
	Nombre	%
Protestants	32 824	25,47
Catholiques	47 253	36,68
Autres religions	48 772	37,85

* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeait pas le citoyen à communiquer sa religion, le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant un tiers de la population. La communauté musulmane, avec 8 596 personnes (8 335 en 2006), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2007, 129 273 personnes, qui se répartissent comme suit :

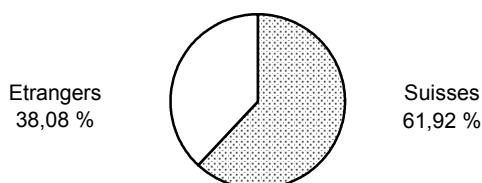
Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)	
		Garçons	Filles
51 409	58 527	9 854	9 483

Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	13 572	38 157	9 272	259	3
Femmes	13 331	39 060	14 704	894	21
Total	26 903	77 217	23 976	1 153	24

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	12 630	Afrique	5 441
Vaudois	28 346	Amérique	3 852
Confédérés	38 515	Asie	3 693
Italiens	6 052	Océanie	97
Espagnols	3 680	Apatrides	70
Français	6 867	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)
Portugais	8 087		
Ex-Yougoslavie (Croatie, Serbie et Monténégro, Bosnie, Macédoine, Albanie)	5 782		
Reste de l'Europe	6 161		

Répartition de la population résidente



Mesures d'éloignement

Cette année, 448 personnes (449 en 2006) ont été frappées d'une interdiction d'entrée en Suisse ou ont reçu un délai de départ, leur séjour dans le pays n'étant pas ou plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 194 refus d'entrée prononcés en 2007.

Déclarations de garantie

602 déclarations de garantie (568 en 2006), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2007, 467 demandes d'entrée ont été traitées (2006 : 526).

Bureau des enquêtes

	2006	2007	Différence
Enquêtes reçues	758	746	- 12
Enquêtes réglées	726	706	- 20
Enquêtes en cours	32	40	+ 8
Dénonciations à la Préfecture	18	15	- 3
Dénonciations à la Commission de police	25	31	+ 6

CORPS DE POLICE

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs.

A cet effet, le corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police de proximité.

Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- le rapprochement police – public
- le maintien d'une forte capacité d'intervention
- le développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

EFFECTIF

	Au 1 ^{er} janvier 2007	Au 1 ^{er} janvier 2008
Policiers	407.40	400.80
Gardes	54.90	54.05
Civils	70.80	71.60
Apprentis	6	6

Faits marquants

Si le nombre de délits enregistrés par la Police judiciaire, ainsi que celui des interventions de Police-secours s'inscrivent dans une certaine stabilité, les statistiques de l'année 2007 confirment la progression, depuis 2005, des délits avec violence. Ces derniers, qu'il convient de mettre en parallèle avec l'abondance de possibilités de divertissements nocturnes qu'offre la ville (40 établissements de nuit, disposant ensemble de plus de 8 000 places) génèrent leur lot d'ivresses, de scandales, de bagarres multiples et d'incidents divers

entre noctambules, mobilisant les forces de police, particulièrement lors des nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

La volonté de développer l'éthique au sein du corps de police et de construire un nouveau style de management s'est poursuivie. Dans ce cadre, le nouveau statut des policières et policiers lausannois (qui déploie ses effets depuis 1^{er} juillet 2007) a requis un investissement particulier de la part du commandement, des ressources humaines, du délégué à l'éthique, ainsi que des juristes. Le nouveau règlement du corps de police, remplaçant celui du 2 décembre 1952, a été adopté par le Conseil communal le 4 septembre 2007 et validé par le Chef du département de l'intérieur le 2 octobre 2007. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Par ailleurs, deux groupes de travail ont œuvré en parallèle, l'un pour élaborer un code de déontologie des policières et policiers lausannois, l'autre pour mettre sur pied la commission préposée à la déontologie, chargée de l'application dudit code.

Enfin, le rapport final du Groupe de travail sur le fonctionnement de Police-secours (GT PS), composé d'un groupe de pilotage et de collaborateurs/cadres issus de cette subdivision, a été remis au directeur de la sécurité publique et des sports en mai 2007. Ce document, s'inscrivant dans une démarche introspective et visant à faire l'état de la situation, ainsi qu'à proposer des pistes de solutions à un certain nombre de problèmes identifiés, a malheureusement été divulgué dans la presse. Cette situation de crise a nécessité une forte mobilisation des collaborateurs, afin de renseigner l'autorité politique et de communiquer, tant à l'externe (médias, partenaires de la police), qu'à l'interne. Le Conseil communal ayant réitéré sa confiance au corps de police, le personnel, très ébranlé par ce battage médiatique, a finalement pu être rassuré. Cette crise a permis au corps de police d'expliquer sa démarche originale de réformes.

POLICE-SECOURS (PS)

Pour assurer la sécurité de la population et prévenir la commission d'infractions, les collaborateurs de Police-secours patrouillent en permanence dans toute la ville. Ils gèrent des interventions très variées (bagarres, arrestations de délinquants, violences conjugales, etc.) et portent secours aux citoyens en difficulté. Les collaborateurs de la centrale d'alarme et d'engagement répondent, quant à eux, aux nombreux appels quotidiens et engagent les forces de police nécessaires pour faire face aux situations les plus diverses.

D'une manière générale, il convient de relever une diminution (- 4,5 %) du nombre d'interventions effectuées par le personnel de Police-secours (27 500 contre 28 700 en 2006).

Les cas de troubles à l'ordre public, altercations et incivilités, ainsi que les violences conjugales, sont en progression. Ce constat est particulièrement net, en ce qui concerne les interventions touchant les établissements publics (+ 38 %).

	2006	2007
Scandales divers, altercations sur la voie publique	2 101	2 214
Bagarres, scandales, bruit, à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements publics	1 094	1 513
Violences conjugales	378	402
Autres conflits familiaux	480	482

Les actes d'opposition et de violence à l'encontre des policiers progressent de plus de 50 % (139 cas contre 92 en 2006).

Sections et entités de Police-secours

	2006	2007
Nombre total d'interventions	28 698	27 454
Interventions avec privation momentanée de liberté	1 956	1 990
Personnes inquiétées à la suite de délits	1 141	1 320
Rapports adressés au Juge d'instruction	11 748	11 386

Manifestations

Le nombre de manifestations ayant nécessité un engagement important des forces de police a légèrement augmenté par rapport à 2006. Au total, 36 événements (contre 29 en 2006) ont été gérés, dont 9 pris en charge exclusivement par la subdivision « sécurité du trafic et stationnement » (STS).

Le personnel de Police-secours a consacré 7 863 heures (contre 4 828 en 2006) à ce type d'engagement, alors que, pour leur part, les membres de la subdivision STS y ont consacré 5 122 heures. Relevons que deux manifestations ont nécessité un engagement particulier des forces de police : le concert des Rolling Stones à la Pontaise et la réception, à Beaulieu, de M. le Conseiller fédéral Christoph Blocher, lors du Comptoir suisse.

Opérations de longue durée

Le corps de police a maintenu sa présence quotidienne (plus de 4 000 heures) sur la place de la Riponne et ses abords immédiats et a mené 305 interventions. Des bagarres entre usagers ont occupé les collaborateurs à neuf reprises et 118 personnes ont été dénoncées pour infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants. 24 individus ont été interpellés, alors qu'ils faisaient l'objet d'un signalement. D'autres infractions au Règlement général de police ont, par ailleurs, également été dénoncées.

L'opération Alpha 4, qui a débuté au mois de janvier 2002, reste d'actualité. Les huit policiers, répartis dans les quatre sections de Police-secours, ont continué de traquer les « dealers » de rue, afin de déstabiliser le marché. 65 personnes ont été dénoncées pour infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants et 11 pour infraction au Règlement général de police, alors que 61, recherchées pour divers motifs, ont été interpellées.

Charte des établissements de nuit

Les démarches, en vue d'instaurer une collaboration, se sont poursuivies tout au long de l'année auprès de plusieurs établissements de nuit, sans toutefois aboutir à la signature de nouvelles conventions.

En 2007, Police-secours est intervenue à 438 reprises dans les établissements concernés, contre 459 en 2006,

ce qui représente, pour la première fois, une diminution de 5 %. Ce constat positif peut notamment s'expliquer par le contact permanent maintenu entre les exploitants et les services de la direction de la sécurité publique et des sports, ainsi que par les mesures prises en partenariat, pour mieux résoudre les situations posant problème.

Postes de quartier

Activité des postes de quartier	2006	2007
Arrestations	141	172
Véhicules retrouvés	47	37
Dénonciations pour fautes de stationnement	4 309	2 551
Rapports de renseignements divers	14 219	13 400
Notifications de commandements de payer	36 931	34 131

Poste de police d'Ouchy

Suite à l'incendie ayant détruit une grande partie de ce poste de quartier, il a été procédé, dans le courant de l'année, à la remise en état du bâtiment et des locaux.

Structure administrative

Cette structure, s'occupant principalement de la notification des commandements de payer, a déménagé de Chauderon dans les locaux de l'ex-poste de police de la Palud.

Poste de police de la Gare

Le nouveau poste de police de la Gare, situé à la rue du Petit-Chêne 36, a ouvert le lundi 2 juillet 2007, l'ancien poste de l'avenue de la Gare ayant été fermé définitivement le 30 juin 2007, conformément à la résiliation du bail signifiée à la Ville.

Le personnel des postes de la Palud et de la Gare a été regroupé pour ne former qu'une seule entité, le chef des postes de quartier et son remplaçant travaillant désormais dans ce nouveau poste.

Ce regroupement autorise une exploitation selon un horaire élargi et permet d'assurer les interventions en 1^{er} échelon dans un secteur déterminé. Le service d'ordre sur la place de la Gare le dimanche soir est repris par cette entité, ce qui décharge les sections de Police-secours. Ces mesures ont pour objectif de placer le poste de la Gare au niveau de point d'appui, au même titre que celui du Flon. En renforçant le dispositif de sécurité de proximité, ce projet s'inscrit pleinement dans la perspective du développement de la place de la Gare et de la prochaine mise en service du M2.

Brigade cycliste

Depuis le 1^{er} mai 2007, le personnel de la Brigade cycliste (5 policiers et 1 policière) est rattaché aux postes de quartier.

Dès la fin de la période estivale, la Brigade cycliste est affectée au poste de la Gare, dont elle vient compléter l'effectif. L'horaire hivernal des cyclistes a été adapté, de façon à permettre une collaboration plus étroite avec le personnel de tous les autres postes de quartier. De fait, outre les missions dévolues au secteur du poste de la Gare, les policiers cyclistes assurent des missions préventives, dissuasives et répressives sur l'ensemble du territoire lausannois.

Poste de quartier mobile

Le personnel des postes de quartier a utilisé ce véhicule durant 21 jours, soit 437 heures d'engagement, cela sans compter les utilisations par le personnel de la Brigade des taxis et par celui de la Prévention routière. Le véhicule du poste de quartier mobile a également été engagé, pour la quatrième fois, dans le cadre du Comptoir suisse.

Objets trouvés (OT)

	2000	2006	2007
Trouvailles	8 374	9 185	10 208
Trouvailles restituées	3 911	4 522	4 582
Personnes reçues	14 868	15 065	14 070

Outre les personnes reçues au guichet, 14 956 appels téléphoniques ont été traités. De plus, 3 842 recherches d'adresses ont été effectuées, afin de restituer des sacs, des porte-monnaie, etc. Le montant de l'argent trouvé sur la voie publique et dans les magasins s'est élevé à 67 748 francs. Par ailleurs, 59 832.25 francs ont été restitués aux trouveurs et perdus.

La vente aux enchères des objets trouvés aura lieu désormais tous les deux ans, la prochaine étant prévue en avril 2008.

Groupe de prévention du bruit (GPB)

Le personnel du Groupe de prévention du bruit a continué à former les jeunes policiers sortant de l'Académie de police de Savatan, ainsi que les collaborateurs de Police-secours ayant émis le désir d'effectuer un stage au sein de la brigade, afin d'acquérir de nouvelles connaissances professionnelles, principalement dans le domaine des émissions sonores liées aux établissements publics et aux manifestations. Cette formation a permis une présence accrue sur le terrain et une augmentation notable du nombre d'interventions (+ 246).

	2006	2007
Rapports techniques concernant le bruit (OPB-SIA)	42	31
Préavis (manifestations, musique, transformations)	518	682
Prévention du bruit sur les chantiers	12	6
Interventions dans les établissements publics et lors de manifestations (musique)	135	337
Interventions nocturnes	421	667

UNITÉS SPÉCIALES (US)

La problématique de l'utilisation des armes à feu, largement médiatisée dans la presse, a fortement préoccupé les spécialistes du Groupe d'intervention en 2007.

Une nouvelle organisation romande pour l'engagement de tireurs d'élite sur le terrain a été créée et mise en place par la Gendarmerie de Genève. Ce groupe de tireurs d'élite (dont l'abréviation est TERO) a pour but d'apporter un soutien dans ce domaine aux différents corps de police des cantons romands, ainsi que de celui du Tessin.

La formation d'un chien « passif » dans la recherche de stupéfiants, projet mené avec l'appui de la Police fédérale belge, sera terminée durant le premier trimestre de 2008. Ce chien, spécialement dévolu à la détection de drogues

sur des personnes, est qualifié de « passif », parce qu'il se contente simplement de s'asseoir devant l'individu contrôlé, s'il est porteur de drogues.

Groupe d'intervention (GI)

	2006	2007
Opérations spécifiques GI	84	90
<i>dont :</i>		
– prise d'otages	1	—
– séquestration/enlèvement	—	1
– tireurs fous	1	3
– forcenés	7	6
– individus suicidaires	6	6
– opérations stup	28	29
– individus armés	15	13
– personnes violentes/dangereuses	6	9
– autres opérations (sauvetages, opérations spéciales avec la police judiciaire)	16	17
Collaboration avec la cellule de négociation	5	5
Personnes interpellées	76	88

Brigade canine

	2006	2007
Pistes effectuées (30 succès)	109	169
Quêtes d'objets (26 succès)	98	110
Quêtes d'hommes intérieures/extérieures (2 succès)	120	107
Recherches de produits stupéfiants (58 succès)	122	218
Recherches d'explosifs (1 succès)	5	25
Défenses du maître	25	23

Cellule de négociation

	2006	2007
Interventions	8	8

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La police judiciaire, composée de différentes brigades spécialisées, traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois, du simple vol à l'homicide. Sous la direction du Juge d'instruction, les inspectrices et inspecteurs enquêtent, notamment, dans les domaines du trafic de stupéfiants, de la délinquance juvénile et des délits à caractère sexuel.

Activité

Durant l'année, les phénomènes marquants sont demeurés les cambriolages de villas et de commerces, dont de nombreux sans effraction, souvent effectués par des groupes bien préparés. La violence verbale, psychique, physique ou gestuelle est de plus en plus utilisée dans ce genre de délits.

Le nombre de personnes majeures déferées est en augmentation, alors que celui des mineurs diminue, le nombre de délits annoncés à la police restant stable, de même que celui d'actes de violence commis par des personnes mineures.

Les chiffres mentionnés ci-dessous sont extraits des bases de données de la police cantonale vaudoise et de la police de Lausanne. Il est important de noter qu'ils

représentent l'état de la saisie et de l'enregistrement au 25 janvier 2008. Certains délits qui ont été commis en fin d'année peuvent donc ne pas apparaître. Il en va de même pour les plaintes et dénonciations, les lésés pouvant signaler une infraction plusieurs mois après la constatation ou la perpétration de celle-ci.

Rappelons qu'une personne déferée se trouve sous enquête pénale dirigée par un magistrat (un individu pouvant avoir été déferé plusieurs fois durant l'année).

	2004	2005	2006	2007
Délits enregistrés	12 467	11 873	12 163	12 173
Délits élucidés	1 986	1 923	1 998	2 328
Personnes déferées	4 426	5 250	4 083	6 418
Réquisitions pénales	6 144	5 381	4 333	3 449
Réquisitions administratives	2 186	1 858	1 789	1 234

Délits et événements généraux

	2004	2005	2006	2007
Homicides (victimes)	1	2	1	1
Suicides	20	34	30	24
Morts accidentelles (hors circulation)	4	5	4	3

Les délits avec violence se sont globalement inscrits à la hausse (+ 15,9 %); parmi ceux-ci, relevons les voies de fait et lésions corporelles (+ 13,5 %), ainsi que les brigandages et vols à l'arraché (+ 23.63 %).

	2004	2005	2006	2007
Délits avec violence				
Délits avec violence enregistrés	933	974	1 245	1 443
<i>dont :</i>				
– voies de fait et lésions corporelles	584	726	952	1 081
– brigandages et vols à l'arraché	348	243	292	361
– auteurs entre 18 et 20 ans	186	400	247	159
– auteurs entre 20 et 40 ans	168	188	310	684
– auteurs > de 40 ans	35	36	65	175

Une très légère diminution des vols avec effraction a été enregistrée. En revanche, durant la saison chaude, le nombre de vols sans effraction reste très important, les habitants laissant ouverts les accès à leurs logements ou locaux. Des actions de prévention sont menées au quotidien, afin de sensibiliser les usagers aux risques et mesures à prendre à cet effet.

	2005	2006	2007
Vols avec effraction			
Vols avec effraction enregistrés	2 745	2 774	2 679
<i>dont :</i>			
– dans les habitations	261	549	672
– dans les commerces et bureaux	553	590	540
– dans les voitures	1 179	1 051	1 082

Les dommages à la propriété sur les voitures sont en légère régression (2,2 cas/jour). Il s'agit souvent de délits de « fêtards », perpétrés les nuits de fin de semaine.

	2005	2006	2007
Délits particuliers			
Dommages à la propriété sur des voitures	1 021	905	811
Incendies intentionnels	99	87	111
<i>dont :</i>			
– voitures incendiées ou endommagées par le feu	22	36	35

Mineurs

Si, depuis 2005, une certaine stabilité était enregistrée concernant les délits avec violence commis par les mineurs, en 2007, 161 jeunes ont été dénoncés à l'autorité pénale pour ce type d'actes (+ 36,4 %). Notons que le nombre de récidivistes (non chiffrable) peut expliquer cette tendance.

Le travail en réseau et la connaissance de ce milieu ne peuvent à eux seuls expliquer l'explosion du nombre des auteurs interpellés, alors que celui des plaintes demeure, quant à lui, stable. En effet, il faut aussi en chercher la raison dans le fait que de plus en plus de jeunes commettent ensemble des actions violentes, qui ne font l'objet que d'une seule plainte. Ce type de comportement s'avère d'autant plus préoccupant que l'effet dynamique du groupe conduit à des actes toujours plus violents, incontrôlés et gratuits. Il y a lieu de relever que la plupart des auteurs sont sous l'effet de l'alcool et/ou de produits stupéfiants, lors de la commission de ces méfaits.

Entre 2006 et 2007, le nombre de délits liés à des déprédations (tags et graffitis) est passé de 147 à 254, ce qui constitue une hausse impressionnante après des années de baisse. Une partie des auteurs est toutefois composée de personnes majeures.

	2004	2005	2006	2007
Mineurs déferés au Tribunal des mineurs	551	544	535	518
<i>dont :</i>				
- auteurs d'actes de violence	190	127	118	161
Actes de violence commis par des mineurs	208	162	193	190

Mœurs

Dans le domaine du travail lié au sexe, il a été procédé au contrôle de 128 salons de massages et à 44 opérations en rue. 350 personnes prostituées, en majorité de sexe féminin, ont été contrôlées, certaines à plusieurs reprises. 45 % d'entre elles séjournaient et travaillaient clandestinement dans notre pays (66 % en 2006). Par ailleurs, 54 personnes ont été déferées pour des infractions en relation avec l'exercice illicite de la prostitution (27 en 2006).

Enfin, les infractions contre l'intégrité sexuelle sont en très légère baisse (- 2,95 %). Cette tendance est nettement plus marquée pour les victimes mineures (- 35,38 %). Le taux d'élucidation pour ces cas est également en légère diminution (79 % contre 82 en 2006).

	2004	2005	2006	2007
Infractions contre l'intégrité sexuelle	172	132	169	164
<i>dont :</i>				
- viols et contraintes sexuelles	41	48	46	36
- atteintes à l'intégrité sexuelle des enfants	66	42	65	42
- exhibitionnisme	31	17	30	56*
Mauvais traitements envers les enfants	29	40	32	17**

* Relevons que l'importante progression des cas d'exhibitionnisme est due à une série de près de 25 cas, commis vraisemblablement par une ou deux personnes non encore identifiées.

** La diminution des cas de mauvais traitements envers les enfants est liée au rôle soutenu joué par les différents partenaires intervenant en amont du travail des policiers.

Stupéfiants

La présence soutenue sur le terrain des groupes Alpha (PS) et Celtus (PJ), conjuguée aux nombreuses enquêtes sur les réseaux, visant à démanteler les filières d'approvisionnement, permet de déstabiliser les trafiquants de rue. Ainsi, une certaine stabilité est observée. Relevons cependant qu'à la fin de l'année, faute de moyens, plus de 35 informations différentes, visant principalement des vendeurs de rue, n'ont pas pu être traitées.

Les dénonciations (trafic et consommation) dans le domaine des stupéfiants sont en légère diminution par rapport à l'année 2006. Toutefois, une hausse de 6,9 % des trafiquants interpellés (dont de nombreux récidivistes) est à relever. La filière de la cocaïne passe aujourd'hui principalement par l'Afrique occidentale.

Enfin, 10 kilos d'héroïne ont été saisis, lors d'une seule prise.

	2004	2005	2006	2007
Personnes déferées au Juge d'instruction (trafic et consommation)	3 302	2 842	2 596	2 568
<i>dont :</i>				
- < de 18 ans (mineurs)	272	253	211	190
- de 18 à 25 ans (jeunes adultes)	1 488	1 252	931	1 092
- > de 25 ans (adultes)	1 542	1 337	1 454	1 286
- sexe masculin	2 862	2 349	2 266	2 248
- sexe féminin	440	493	330	320
- domiciliées à Lausanne	1 168	1 029	1 148	1 078
- domiciliées sur Vaud (sans Lausanne)	1 147	994	848	838
- domiciliées en Suisse (hors VD)	343	381	274	266
- domiciliées à l'étranger	522	374	49	100
- sans domicile fixe	122	64	277	286
Réseaux démantelés sur territoire lausannois	12	14	12	13
Trafiqants déferés	543	489	359	384
<i>dont :</i>				
- gros trafiquants (> 50 grammes)	191	185	164	177
- petits trafiquants et consommateurs/revendeurs	352	304	195	207
Décès par surdose (avérée ou en suspens)*	2	8	12	6

* En cas de surdose de produits stupéfiants, des analyses toxicologiques sont menées. Celles-ci prenant du temps, le cas peut donc être avéré ou en suspens.

Brigade rue

Sa mission consiste à repérer, puis interpellé en flagrant délit, les auteurs de vols opérant en ville, que ce soit dans la rue, les commerces, les établissements publics ou les transports en commun. Les inspecteurs de cette brigade ont procédé à 102 interpellations.

La Brigade des enquêtes brèves (BREB)

La BREB continue à jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la formation, puisque tout collaborateur postulant à la police judiciaire effectue d'abord un stage d'une année au minimum dans cette brigade. Les résultats obtenus sont encourageants et le cursus de formation se voit confirmé par le nouveau statut des policières et policiers lausannois.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

La sécurité du trafic et le stationnement constituent également une des tâches principales du corps de police. La prévention des accidents de la circulation et la sensibilisation des usagers de la route font partie des missions prioritaires des policiers et gardes de police qui œuvrent dans ce domaine.

Campagnes de prévention

Durant l'année écoulée, outre les habituelles campagnes de prévention nationales qui se sont poursuivies, une action, intitulée « Piéton pour la vie », a été menée, en juin et en octobre, pour sensibiliser les piétons aux principales règles qu'il y a lieu de respecter, lors de toute traversée de la route. Cette action a permis de toucher 1 012 usagers.

Contrôles de la vitesse

La baisse, constatée depuis plusieurs années, dans le domaine des excès de vitesse se poursuit, le pourcentage de conducteurs en infraction passant en 2007 à 4,65 % (6,43 % en 2006), malgré un nombre de contrôles plus élevé. 24 608 automobilistes ont ainsi fait l'objet d'une dénonciation. Au chapitre des records, on signalera 11 automobilistes dénoncés pour une vitesse supérieure à 90 km/h, dont un circulant à 118 km/h sur l'avenue de Beaulieu.

Dans les 32 « zones 30 » lausannoises, 730 contrôles ont été réalisés. Le pourcentage de conducteurs fautifs est ici plus élevé (12,84 %). Il convient toutefois de relativiser ce chiffre, au regard du fait que les « zones 30 » contribuent à la sécurisation et à la tranquillisation du trafic. En effet, proportionnellement, moins d'accidents avec blessés que sur d'autres artères communales y sont à déplorer.

Contrôle de la vitesse

	2000	2005	2006	2007
Nombre de contrôles	1 345	1 440	1 939	2 267
Véhicules enregistrés	485 011	418 233	509 306	529 385
Conducteurs dénoncés	41 592	32 688	32 767	24 608
Pourcentage des dénonciations	8,57	7,81	6,43	4,65

Contrôle à l'éthylomètre

	2004	2005	2006	2007
Ivresses avec accident	170	153	144	151
Ivresses sans accident	323	549	696	700
Total	493	702	840	851

Les cas d'ivresse avec accident augmentent légèrement (+ 4,86 %), alors que les dénonciations pour ivresse sans accident restent stables.

Contrôle du stationnement

Constatées, pour l'essentiel, par les gardes de police scooteristes effectuant le contrôle nocturne du stationnement, les fautes de parage commises durant

la nuit sont en augmentation. En effet, ce ne sont pas moins de 21 399 bulletins d'amende d'ordre (+ 10 % par rapport à 2006) qui ont été apposés. Cette situation met en évidence la nécessité de poursuivre la pression exercée sur le stationnement illicite au centre-ville en période nocturne.

En revanche, fait réjouissant, les contraventions concernant le stationnement illicite sur les trottoirs sont en diminution pour la 3^e année consécutive.

Contrôle du stationnement et de la circulation

Infractions enregistrées (circulation et stationnement)	185 483	228 195	239 818	259 986
dont :				
– infractions aux règles du stationnement	119 559	167 036	176 735	179 153
Parcage illicite sur les trottoirs :				
– bulletins d'amende d'ordre apposés	7 959	9 756	8 417	7 802
Evacuations forcées de véhicules	*	638	812	632

* Chiffre non disponible

Accidents de circulation

Le nombre total des accidents s'inscrit en légère baisse (- 3 %). Cette tendance est plus marquée en ce qui concerne les fuites après accident (- 26 %). En revanche, une augmentation de 14 % du nombre des blessés est à déplorer, les piétons et, parmi ceux-ci, les enfants (+ 11 cas) ayant payé un lourd tribut à ce triste résultat. Sur le plan des accidents mortels, deux affaires ont été traitées, l'une concernant un motocycliste et l'autre une piétonne, malencontreusement renversée par un bus tl.

	2000	2005	2006	2007
Accidents de circulation (constats)	1 733	1 458	1 286	1 265
Personnes blessées	528	424	401	456
Personnes tuées	5	1	1	2
Fuites après accident	706	578	544	400
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	104	82	92	104
	28	33	23	34

Contrôles aux carrefours

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse et de la vitesse :

Installations fixes : 21 (18 en 2006)

Nombre de caméras : 9 (8 en 2006)

	2000	2005	2006	2007
Infractions relevées (feux)	9 564	6 029	4 597	8 697
Infractions relevées (vitesse)	2 368	9 132	9 814	29 693
Nbre de passages (en milliers)			11 115	21 147

Le volume des infractions enregistrées est, principalement en raison de l'augmentation du nombre des carrefours contrôlés et des boîtes à feux, en forte croissance. Par rapport aux passages de véhicules dénombrés pendant les périodes de surveillance, les taux de dénonciation

enregistrés s'élèvent à 0,41 ‰ pour les feux rouges et à 1,4 ‰ pour la vitesse.

Encaissement des amendes d'ordre

	Fr.
Total	10 659 103.—
Remboursements	22 632.10
Total net encaissé	10 636 470.90
	(2006 : 9 969 960.—)*

* Le chiffre indiqué dans le rapport de gestion 2006 était erroné.

Commission de la circulation

La commission interne, mise sur pied en novembre 2005, a poursuivi son activité, en traitant quelque 57 cas durant l'année écoulée. Si, sur le plan du nombre d'accidents impliquant des collaborateurs du corps de police en service, une augmentation est constatée, il convient de relever un résultat appréciable concernant le montant des réparations (- 58 %), qui passe de 68 000 francs à 28 000 francs par an. 49 courriers de sensibilisation et 8 mises en demeure ont été adressés au personnel concerné. Le taux de récidive (7 cas) reste également très bas.

ORGANISATION ET EXPLOITATION (O+E)

La subdivision O+E regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), le garage, la maintenance d'immeuble, le groupe de la saisie, le groupe informatique, le groupe technique et la chancellerie.

Le personnel de la maintenance d'immeuble a consacré une partie de son activité à la réfection des peintures murales de l'Hôtel de police. Par ailleurs, 800 heures ont été dévolues à l'amélioration de la sécurité au travail (mises aux normes des installations, balisage des chemins de fuite, modification et extension des éclairages de sécurité).

Les opérateurs de la CAE ont contrôlé 18 752 personnes, dont 795 faisaient l'objet d'un signalement. 2 501 véhicules ont donné lieu à des vérifications, dont 103 étaient signalés. Dits opérateurs ont également répondu à 82 841 appels au 117 (81 000 en 2006) et à quelque 140 353 appels au 021 315 11 11.

Le groupe de saisie, qui enregistre les données concernant les délits (plaintes et infractions diverses) dans le système informatique Zephyr de la Police cantonale, a traité plus de 30 000 documents.

Le personnel du groupe informatique a procédé, pour sa part, au remplacement d'une centaine d'imprimantes par des appareils multifonctions.

Par ailleurs, la réception du réseau radio Polycom est possible, depuis le 10 décembre, dans la partie souterraine de la ligne du train Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), grâce à l'installation d'un câble rayonnant. En collaboration avec la Police cantonale, des tests radios ont été effectués, avec succès, dans le futur M2, chaque tronçon souterrain de la ligne ayant été équipé d'un système identique à celui du LEB. Enfin, 53 radios Polycom ont été réparées par le groupe technique (11,3 % du parc).

FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

Les 14 aspirants de la volée 2006/2007 ont été assermentés le 27 février 2007, après avoir obtenu avec succès leur brevet fédéral de policier. Avant d'être intégrés dans les sections de Police-secours, ces nouveaux agents ont suivi une formation complémentaire de huit semaines (stage d'intégration), dans les domaines des lois cantonales et des règlements communaux, des procédures internes, ainsi que de la connaissance des différents partenaires du corps de police.

En 2007 et pour la deuxième fois, tous les aspirants des polices municipales vaudoises ont suivi leur formation à l'Académie de police du Chablais, qui a ainsi accueilli les 13 aspirants lausannois. Durant l'année, les 30 aspirants (13 Lausannois et 17 hors-Lausanne) ont suivi 10 journées de cours concernant les particularités communales. Rappelons que cinq policiers lausannois sont toujours détachés à l'Académie de police, depuis mars 2006.

Du 2 mai au 27 juillet 2007, la FP a mis sur pied une école de gardes de police pour 7 aspirants, école intégrant pour la première fois, la formation expérientielle. Celle-ci a permis de mettre en situation les aspirants gardes dans quatre scénarios: conflit de personnes, aide à une victime, problème éthique et gestion d'un conflit avec un propriétaire de chien.

Le personnel de la FP a collaboré activement au recrutement vaudois uniformisé, qui réunissait, pour la deuxième année, les polices municipales et la Police cantonale. Vu le peu de candidatures intéressantes pour les polices municipales vaudoises, l'ACPMV (Association des commandants des polices municipales vaudoises) a décidé, en août 2007, de relancer, par des annonces dans les journaux, une campagne de recrutement pour les seules polices municipales et d'organiser une nouvelle session d'examens en septembre. Suite à ces deux campagnes, 21 aspirants, dont 4 femmes, ont été engagés pour l'Ecole de police 2008.

Comme l'année dernière, des cours de formation obligatoires (tir, bâton tactique, tonfa et moyens de contrainte) ont été dispensés. Par ailleurs, suite à la décision de la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse de changer de munition de service, des cours théoriques et pratiques ont été organisés pour tous les policiers du corps et il a été procédé, en fin d'année, à la révision de 267 armes.

SUBDIVISION ÉTAT-MAJOR (EM)

La subdivision EM réunit l'unité psychologique, le délégué à l'éthique, la communication et la prévention, les ressources humaines et les juristes.

UNITÉ PSYCHOLOGIQUE

Cette année un accent important a été mis sur le développement de la cellule psychologique du plan DIAM. Les documents et modalités d'intervention de la cellule ont été élaborés avec les partenaires, dans le cadre de la commission technique DIAM.

En matière de recrutement, l'année 2007 a été marquée par les deux sessions concernant les aspirants de police, la session relative aux gardes de police et de nombreux recrutements individuels. Les psychologues développent

les tests psychologiques et participent aux entretiens. Quant à la formation, un effort particulier a été porté sur l'harmonisation, à l'échelon romand, des examens du brevet de policier. Enfin, un concept de formation continue a été développé, dans le cadre de la commission des compétences sociales de l'Institut suisse de police (ISP).

ÉTHIQUE

La formation en éthique concernant une trentaine de collaborateurs, appelés « catalyseurs », s'est poursuivie et approche de son terme. Rappelons que cette formation est prévue sur trois ans, à raison de deux séminaires d'une semaine par année, débouchant, pour chacun d'eux, sur un travail personnel portant sur toute la matière enseignée.

Les cadres dirigeants et les spécialistes ont poursuivi, à raison de 9 séminaires d'une demi-journée chacun, la mise en place de la nouvelle politique de management. Le délégué à l'éthique a activement collaboré à l'élaboration du nouveau statut des policières et policiers lausannois, ainsi qu'à la rédaction du code de déontologie et à la réflexion sur les structures.

Il a également dispensé des formations de base en éthique pour le brevet fédéral de policier. Par ailleurs, à la demande de l'ISP, le délégué à l'éthique a apporté sa contribution à la rédaction de la partie « éthique » du manuel suisse « Droits de l'homme et éthique », destiné aux aspirants policiers. Enfin, en tant que médiateur et en collaboration avec les juristes, il a géré les doléances d'administrés à l'encontre de policiers et a tenu sept séances de conciliation.

COMMUNICATION ET PRÉVENTION

Pour faire face à l'augmentation des demandes des médias, l'entité a mis sur pied, en 2007, un service de piquet, afin d'assurer une permanence, 24h sur 24, sept jours sur sept. Constituée de deux collaborateurs permanents et de quatre « répondants presse », issus du reste du corps et ayant reçu une formation spécifique, cette structure permettra également de renforcer le dispositif « conduite de la communication » du plan DIAM, actuellement en voie de finalisation. L'utilité de ce nouveau dispositif a été mise en évidence cette année, à l'occasion de différentes manifestations ou événements (concert des Rolling Stones, manifestation contre Christoph Blocher, incendie de la maison de paille).

Une grande campagne de prévention, lancée en juin 2007, suite à la hausse inquiétante des vols dans les habitations, a permis de distribuer plus de 80 000 dépliants, afin d'informer les ménages lausannois sur les mesures à prendre pour réduire les risques de cambriolage.

RESSOURCES HUMAINES (RH)

Vu le volume de travail toujours plus important à absorber et les projets actuels ou futurs à développer, la Municipalité a pérennisé un poste d'assistante RH, qui faisait jusqu'ici l'objet d'un contrat de travail temporaire.

S'agissant du nouveau statut des policières et policiers lausannois, le module relatif à la définition et à la classification salariale des fonctions des cadres du corps de police a fait l'objet d'une étroite collaboration avec le service du personnel de la Ville et un consultant externe.

Les RH ont également participé, avec le responsable du nouveau statut et le service du personnel de la Ville, à l'élaboration du nouveau système salarial prévu pour les policiers, qui sera finalisé le 30 juin 2008 et qui entrera en vigueur, avec effet rétroactif, au 1^{er} janvier 2008.

Juristes

En 2007, cette entité a plus particulièrement participé à la rédaction des différents cadres normatifs, exigés par l'entrée en vigueur du nouveau statut des policières et policiers lausannois. Ils ont ainsi collaboré à l'élaboration du nouveau règlement du corps de police. Par ailleurs, ils ont été fortement engagés dans l'élaboration du code de déontologie, ainsi que des dispositions relatives à la composition et aux modalités d'action de la commission chargée d'appliquer ce code. Les documents établis sont actuellement en voie de validation. D'entente avec le service juridique et le service du personnel de la Ville, les juristes ont activement collaboré au suivi des différentes procédures administratives, diligentées par la Municipalité contre des collaborateurs du corps de police, dont certaines étaient en cours depuis plusieurs mois. Leur activité a notamment permis de clore cinq procédures de licenciement, la plupart à l'amiable. Pour le reste, la cellule juridique a poursuivi ses activités habituelles de rédaction et de conseil pour le commandement du corps et le directeur de la sécurité publique et des sports.

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE

Dès le 1^{er} janvier, le service de secours et d'incendie a changé de dénomination pour s'appeler service de protection et sauvetage (SPSL), appellation générique des missions effectuées par les quatre divisions qu'il comporte désormais (« secours et incendie », « sécurité civile », « groupe sanitaire » et « pompes funèbres officielles »).

Il a clairement été mis en évidence qu'un service pluridisciplinaire, tel que le SPSL, devait disposer d'une structure de conduite permettant de séparer le niveau stratégique du niveau opérationnel et être au bénéfice d'une direction indépendante de ses divisions, constituant l'interlocuteur de référence des autres services et des partenaires.

C'est ainsi que la direction du service se compose de 36 collaboratrices et collaborateurs, parmi lesquels quatre officiers (le chef de service, son remplaçant, le chef d'état-major et le responsable des services généraux et de la presse) assurent la conduite stratégique et remplissent, en rotation, le rôle d'officier de piquet du SPSL, en cas d'intervention importante.

Trois autres officiers (le responsable de la prévention et inspecteur de la police du feu, le responsable du parc des véhicules et des moyens d'intervention, le responsable de la sécurité au travail et de la gestion des engagements financiers) fonctionnent, à tour de rôle, comme officier de piquet de la division « secours et incendie ».

Les tâches, liées à l'exécution des travaux de secrétariat, à la gestion des ressources humaines et au développement et à la maintenance des systèmes informatiques, sont assurées par cinq personnes.

L'année 2007 a vu le début de la mise en œuvre des mesures décidées à la suite des analyses et audits sectoriels conduits au sein du service, dans le cadre du processus de réorganisation amorcé en juillet 2006.

A ce sujet, il convient, en particulier, de signaler qu'afin d'optimiser l'utilisation des ressources, diverses tâches et/ou responsabilités ont été reprises par la direction du service qui, désormais, gère de manière générale les ressources humaines, les finances, la sécurité et la santé au travail, les affaires générales, la presse, les bâtiments, le parc des véhicules, les moyens d'intervention, les ateliers, la prévention et, dès le 1^{er} février 2008, le centre de formation de La Rama.

PRINCIPALES TÂCHES

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des quatre divisions, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

Effectif (au 31 décembre)

	2006	2007
– Direction SPSL	—	34.450
– Secours et incendie	123.305	99.600
– Sécurité civile	27.700	21.000
– Groupe sanitaire	40.500	40.000
– Office des pompes funèbres officielles	15.000	14.000
Total	206.505	209.050

Dans le courant de l'année, les postes suivants ont été repourvus :

- au 1^{er} mars : 1 officier technique
1 officier, inspecteur de la police du feu
- au 1^{er} décembre : 1 officier, responsable des services généraux et officier de presse
1 officier, remplaçant du commandant

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

PRINCIPALES TÂCHES (SUR LE PLAN LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

Effectif global (au 31 décembre)

– Organe de commandement	26.305	26.305
– Sapeurs-pompiers professionnels (PP)	94	94*
– Corps de sapeurs-pompiers non professionnels	240	245
– Unité musicale	31	33
– Jeunes sapeurs-pompiers	30	30
Total	421.305	428.305

* hors bénéficiaires du crédit-retraite

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans l'organe de commandement)

	2004	2005	2006	2007
	89	89	94	94

Une école de formation, composée de six aspirants, est actuellement en cours et permettra de compenser les démissions et/ou départs à la retraite, ainsi que les absences du rang pour cause de consommation du crédit-retraite. L'effectif 2007 reste stable par rapport à celui de 2006.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers non professionnels (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)

	2004	2005	2006	2007
	257	201	240	245

Interventions

Au nombre de 2 183, les interventions sont en diminution de 75 par rapport à l'an dernier.

Effectuées à raison de 84 % sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme il suit :

	2006	2007
Interventions pour le SDIS	1 134	1 123
Autres	1 124	1 060
Total des interventions	2 258	2 183

La diminution des interventions, qui concerne tous les types d'engagement, est due, d'une part aux mesures de prévention qui portent leurs fruits, et, d'autre part, à des conditions climatiques favorables.

Répartition géographique des interventions

Sur le territoire de la commune de Lausanne	1 908	1 835
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	350	348

Gros feux ou interventions importantes :

Mise sur pied du corps non professionnel

La mise sur pied des officiers, sous-officiers et sapeurs des unités de ville a été nécessaire à l'occasion de neuf interventions, parmi lesquelles il convient de citer les plus importantes, à savoir :

5 janvier	Feu de manège au Chalet-à-Gobet
6 janvier	Feu de toiture à l'avenue de Cour
21 décembre	Feu de la maison de paille à la rue César-Roux

A noter que les unités de ville ont également été appelées en renfort en février, mai et août, suite à des intempéries.

Les unités spécialisées ont été mises sur pied à six reprises, à savoir :

Groupe d'intervention sanitaire (GIS)

1 ^{er} janvier	Fuite de produit chimique au chemin de Montelly 66
10 septembre	Feu de toiture à Renens
18 septembre	Renfort pour décontamination au Comptoir suisse

Section technique

5 janvier	Feu de manège au Chalet-à-Gobet
6 janvier	Feu de toiture à l'avenue de Cour
9 août	Inondations à Roche

Unités foraines

Le personnel des unités foraines (section motopompe) de Montheron, Vernand et Vers-chez-les-Blanc a été mis sur pied à 18 reprises.

Détachement de premier secours (DPS)

118 interventions ont été effectuées dans le cadre du DPS. Parmi elles, 79 concernaient des feux, 38 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction d'incendie et un déclenchement manuel d'installation d'alarme.

Interventions sur les routes nationales

Répartition des interventions

Feux de véhicules	16	8
Désincarcérations	4	7
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	—	1
Fuites d'hydrocarbures	12	16
Pollutions	2	—
Divers	—	1
Total	34	33

Exercice

A la demande de la direction du M2, des essais de colonne sèche ont été effectués dans chaque tunnel.

Par ailleurs, en vue de l'Eurofoot 08, plusieurs exercices d'évacuation de « hooligans » dans des wagons CFF ont été organisés, en collaboration avec la gendarmerie et la police. De plus, des séances de préparation et de coordination se sont tenues avec les différents partenaires concernés.

Enfin, un exercice de grande envergure a été réalisé sur le site du dépôt pétrolier d'Eclépens.

Matériel et équipement

Des appareils de mesure (explosimètres et oxygénomètres) ont été livrés par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Des lances thermiques ont été testées par le personnel en vue d'une nouvelle acquisition.

Enfin, les ateliers du SPSL ont fabriqué, sur mandat du service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), du service de la santé publique et de l'ECA, le prototype d'un portique de décontamination de masse susceptible d'être utilisé dans le cadre des manifestations liées à l'Eurofoot 08 (plusieurs exemplaires seront produits durant le 1^{er} semestre de 2008).

Véhicules

Le parc du SPSL se compose de 115 véhicules et engins motorisés, soit le même nombre que pour l'année 2006.

Les ateliers du SPSL ont, sur mandat du M2, conçu et fabriqué le prototype d'un chariot d'intervention motorisé, permettant de circuler sur les voies du nouveau métro (lorry). Ce prototype a reçu l'homologation de l'Office fédéral des transports et servira de modèle aux quatre unités qui seront construites dans le courant du 1^{er} semestre de 2008.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

POSTE PERMANENT

Formation

La formation permanente des sapeurs-pompiers professionnels représente, pour l'année 2007, 28 611 heures de cours, soit 289 heures environ par personne contre 120 en 2006. Cette augmentation de 281 % est liée, outre à la nouvelle organisation du service (notamment à la formation complémentaire dispensée au personnel de la centrale d'aide à l'engagement, afin de le rendre plus polyvalent), à la mise en service du M2 et aux enseignements à donner au sujet des modes et moyens d'intervention, à la mise à disposition de nouveaux matériels par l'ECA et aux cours d'utilisation de ceux-ci, ainsi qu'à l'instruction du personnel au sujet des processus de maintien de l'ordre dans le cadre de l'Eurofoot 08.

L'instruction a ainsi, entre autres, porté sur les thèmes suivants :

- feu d'alcool/d'hydrocarbure
- feu de caisson
- feu de raffinerie
- intervention sur des aéronefs
- ventilation en pression positive
- utilisation de la remorque « mousse »
- usage du fourgon de commandement cantonal
- usage de la tonne-pompe de l'ECA
- usage du sac anti-chute

- fonctionnement de la centrale d'aide à l'engagement (CAE)
- formation au maintien de l'ordre, en collaboration avec le corps de police.

Ecole de formation

Une école de formation, composée de six aspirants, encadrés par deux instructeurs sapeurs-pompiers professionnels à plein temps, a débuté le 3 septembre 2007 et se terminera le 31 mars 2008.

Centrale d'aide à l'engagement

En 2007, la centrale d'alarmes et d'engagement est devenue la centrale d'aide à l'engagement (CAE) de la division «secours et incendie». L'encadrement de la CAE est assuré par quatre spécialistes sapeurs-pompiers professionnels.

Dans le cadre de la réorganisation du service, les collaborateurs, jusqu'alors incorporés à la section «téléphone», ont complété leurs connaissances, afin de pouvoir également être engagés au sein des sections d'intervention.

La CAE a planifié des cours de formation, en collaboration avec la centrale de police et les divisions de la sécurité civile et du groupe sanitaire, en vue d'améliorer l'exploitation pluridisciplinaire des postes de commandement fixes ou mobiles, indispensables à la conduite lors de manifestations ou d'interventions de grande envergure.

Horaire de travail

Suite aux travaux du groupe de réflexion mis sur pied pour en étudier les modalités, le nouvel horaire de travail prendra effet au 1er avril 2008. Avec la mise en œuvre de quatre sections d'intervention, il permettra de diminuer l'horaire de travail actuel, afin de se rapprocher, sans toutefois l'atteindre, de celui des autres collaborateurs de l'administration communale lausannoise. Pour ce faire, une légère augmentation d'effectif est à prévoir, dès lors que la réorganisation du fonctionnement de la division de secours et incendie ne permettra pas, à elle seule, de compenser la totalité des effets de la diminution du temps de travail des sapeurs-pompiers. Parallèlement, il sera procédé à une réévaluation du crédit-retraite.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS NON PROFESSIONNELS

L'état-major du corps non professionnel a tenu 13 séances, au cours desquelles des réflexions ont été engagées concernant la nouvelle organisation dudit état-major, la participation du corps volontaire aux différentes manifestations organisées par la Ville de Lausanne, ainsi que la mise sur pied d'une instruction spécifique pour les membres de l'unité d'appui du poste permanent (UAPP).

Formation

Officiers et sous-officiers

La mise à niveau des connaissances des cadres s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Compagnie d'instruction

Les sapeurs-pompiers de cette compagnie, qui ont suivi le programme de base FB01, seront répartis, après une année d'instruction, dans les différentes compagnies.

Jeunes sapeurs-pompiers

Ce détachement a participé au concours du Comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF) qui s'est déroulé en Suède, dans le courant de l'été.

Unité musicale (Avant-Garde et Union instrumentale)

Cette unité a accompli son programme d'instruction au cours de sept répétitions en soirée et a assuré sept services commandés par l'état-major du corps.

Cours spéciaux – Protection respiratoire

L'effectif des porteurs d'appareil respiratoire est de 42 personnes (dont 5 instructeurs), soit en diminution de 7 unités par rapport à l'an dernier.

Les porteurs d'appareil respiratoire ont effectué 6 exercices, soit 19h30 d'instruction.

Groupe d'appui WELAB

Trois exercices, portant surtout sur l'engagement des moyens lourds équipant ce groupe, composé de 30 unités, ont été organisés durant l'année.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2006	2007
Services assurés	149	98
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	685	515

La diminution des services assurés est liée à la fermeture de l'Opéra de Lausanne (ex Théâtre Municipal) pour cause de rénovation.

Il convient de relever que ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que les 20 km de Lausanne, le Tour de Romandie, la Fête des écoles, la Fête de Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, etc.

Dans le cadre du Comptoir suisse, le personnel du corps a assuré la défense contre l'incendie durant 14 jours, 24 heures sur 24.

POLICE DU FEU

322 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités, soit une assez importante diminution par rapport à l'an dernier.

Dans le courant de l'année, l'officier inspecteur de la police du feu a suivi et terminé sa formation de spécialiste en protection incendie. Un dessinateur du bureau technique du SPSL a achevé, pour sa part, la formation spécifique d'expert communal.

Ces mesures devraient permettre, à terme, de mieux assurer le processus, toujours contraignant, de contrôle des ouvrages pour l'obtention des différents permis (habitation, exploitation, etc.).

Service de ramonage

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE / SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation)

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge professionnelle et médicale de patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année
- répondre le plus rapidement possible, en cas d'événement impliquant un nombre élevé de patients.

Les missions médicalisées du SMUR s'effectuent en étroite collaboration avec le CHUV.

Doté d'un parc de véhicules comprenant six ambulances de secours, deux véhicules dévolus au SMUR, un véhicule pour l'ambulancier chef des secours, un véhicule attribué au GSTD (groupe de sauvetage en terrain difficile) et une remorque de matériel destinée aux cas d'accidents majeurs, le Groupe sanitaire dispose d'un équipement technique et médical de pointe. L'effectif permet de disposer de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à partir, de jour comme de nuit.

De manière à améliorer la chaîne des secours et à standardiser les processus de formation et d'engagement, le GIS (groupe d'intervention sanitaire), dépendant précédemment de la division de secours et incendie, a été rattaché au groupe sanitaire à compter du 1^{er} janvier 2007. Il a dès lors pris le nom de détachement PMA (DPMA).

Cadres	2	2
Ambulanciers diplômés I	7	7
Ambulanciers diplômés II	30	31
Techniciens-ambulanciers	2	1
Total	41	41

Effectif

Relevons que le Groupe sanitaire peut compter sur la participation d'ambulanciers auxiliaires pour compléter ses équipes d'urgence, lorsque l'effectif est insuffisant. Douze ambulanciers constituent ce « pool » de réserve, auquel il a fallu, en 2007, recourir de manière plus importante, afin de palier les conséquences d'absences de longue durée (maternité, opérations chirurgicales, etc.).

Enfin, au terme de 26 ans d'activité passés au Groupe sanitaire, dont plus de 15 ans à sa tête, le chef de cette division a pris une fonction supérieure au sein de la direction du SPSL, à partir du 1^{er} décembre 2007.

Activité

Le nombre des missions d'urgence accomplies par le Groupe sanitaire a très légèrement diminué par rapport à 2006. Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny a, en revanche, augmenté, alors que celui de l'antenne de Mézières est resté constant.

Statistiques

Nombre d'interventions	7 152	7 444	7 434	7 302
Nombre de personnes transportées	5 646	5 857	5 988	5 958
Nombre d'interventions sans transport	1 506	1 587	1 446	1 344
Nombre de missions SMUR	2 733	2 657	2 561	2 397
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1 537	1 643	1 588	1 599
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	584	694	782	779

DIVISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

PRINCIPALES TÂCHES

- gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- mettre sur pied les cours de compétence communale
- participer, d'entente avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) à la formation des astreints et des cadres
- garantir l'état opérationnel de l'ORPC
- gérer et exploiter le centre de formation de La Rama

Effectif

	2006	2007
Effectif	28	27
EPT	27.7	27.9

Dans le courant de 2007, deux personnes ont pris leur retraite. L'un de ces postes, affecté spécifiquement au centre de formation de La Rama (CFR), a été repourvu au 1^{er} août, avec une augmentation d'effectif de 0,2 EPT. L'autre, concernant l'instruction, sera repourvu au début de 2008.

L'analyse conduite en vue de la réorganisation de l'office (division depuis 2007) a démontré, outre la nécessité de séparer la direction du CFR de celle de l'organisation de protection civile (ORPC), le besoin de renforcer d'une unité l'effectif des instructeurs, au vu du nombre croissant de prestations à fournir. Ce nouveau poste ne constituera cependant pas une augmentation de personnel, dès lors qu'il résulte de la transformation en poste d'instructeur du poste non repourvu de chef du bureau des contrôles et des cours.

Les compétences, ainsi que l'implication des instructeurs PCi ayant évolué au cours des sept dernières années, une réévaluation de cette fonction a été jugée nécessaire.

Instruction

En dehors de la formation de base, dont une partie est réalisée en collaboration avec le SSCM, un effort particulier a été porté sur la collaboration avec les partenaires de la protection de la population. C'est ainsi qu'une formation spécifique sur l'exploitation d'un poste de commandement et la collaboration au sein de celui-ci, a été mise sur pied avec lesdits partenaires.

Jours de service

Désignation	Jours de service 2006	Jours de service 2007
Cours effectués dans le cadre communal	4 914	4 692
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	1 004	2 581
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	49	33
Total	5 967	7 306

Relevons ici qu'à l'instruction liée à la protection civile sont venus s'ajouter 40 cours concernant les mesures d'urgence, qui ont été dispensés à 640 collaborateurs de la Ville, ainsi que 18 cours en matière de lutte contre le feu, destinés au personnel du CHUV, qui ont touché 360 participants.

Engagements

Près de 40 personnes ont été engagées durant quatre jours pour des missions de remise en état et de logistique, suite aux inondations survenues à mi-août dans la région de Roche.

A mi-septembre, un détachement de protection atomique et chimique (NRBC) a été mis sur pied pour desservir une tente de décontamination érigée en prévision de la venue de M. Blocher au Comptoir suisse.

Effectifs de l'ORPC au 31 décembre 2007

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	200	115
Formations FAR	1 302	1 204
Total	1 502	1 319

46 personnes ayant atteint la limite d'âge de 40 ans ont été libérées à fin 2007.

Relevons qu'une sélection plus rigoureuse a poussé à transférer des FIR dans les formations FAR, 14 personnes insuffisamment présentes lors des cours et des engagements. Fort heureusement, 24 nouveaux candidats viendront renforcer les rangs des formations FIR à partir de 2008.

Constructions et abris

Cette année, 242 abris ont été contrôlés, dont 26 % comportaient des défauts importants, voire graves.

Les constructions ont été mises à 17 reprises à disposition de sociétés et/ou groupes musicaux pour un total de 783 nuitées.

Quant au matériel, il a été mis à disposition de sociétés, de personnes privées ou de services communaux, soit en prêt soit en location, à quatre reprises.

Centre de formation

Le nombre de personnes ayant suivi une formation ou participé à des exercices au centre de La Rama est resté stable par rapport à l'année précédente.

Occupation du site par les différents locataires

	2006	2007
Jours de location	249 (25 samedis)	245 (26 samedis et 6 dimanches)

Repas

	2006	2007
Personnel de La Rama	2 197	1 966
Protection civile (miliciens)	2 103	2 511
SPSL/Poste permanent	1 637	1 749
Locataires	6 966	6 848
Total	12 903	13 074

Entretien

Les toitures des couverts situés sur la piste d'exercice ont été refaites.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'accueil et le service « client », une terrasse, ainsi que des travaux de peinture ont été réalisés dans le secteur de la cafétéria.

Enfin, un équipement audio-visuel est venu compléter la salle de conférences de l'annexe, rendant ainsi standards l'équipement et l'utilisation de trois salles du centre.

Un préavis, sollicitant l'octroi des crédits nécessaires à la rénovation du bâtiment (réfection de la toiture, des façades et des structures en béton, ainsi que remplacement de diverses fenêtres et des portes des garages), sera élaboré dans le courant de 2008.

DIVISION DES POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demandes des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

Effectif au 31 décembre

	2006	2007
Réception des familles	5 EPT	5 EPT
Atelier et menuiserie	10 EPT	9 EPT
Total	15 EPT	14 EPT

La diminution d'1 EPT résulte du transfert d'un collaborateur aux ateliers de la division de secours et incendie, dès le 1^{er} mai 2007.

Réception des familles

Il convient de souligner que la mise en place d'une signalétique adéquate des nouveaux locaux dévolus à l'accueil des familles, situés à l'avenue des Figuiers 28, répond aux attentes de la clientèle.

Menuiserie

Le personnel de la menuiserie a collaboré à l'accomplissement des tâches de l'unité responsable de la fourniture des prestations funéraires pour un total de 495 h (527 h en 2006).

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 61 998 km (65 821 en 2006). Le parc automobile est composé de 7 véhicules.

Audit des PFO

L'audit des PFO étant terminé, des mesures visant à optimiser le fonctionnement de la division sont déjà entrées en vigueur durant l'année sous revue, alors que d'autres seront mises en œuvre en 2008.

